



PRÉFET DE LA RÉGION ALSACE

CABINET DU PRÉFET  
pôle de la communication  
interministérielle

Strasbourg, le 8 juillet 2014

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Dessertes LGV Est Européenne seconde phase Comité de pilotage du 8 juillet 2014**

Le comité de pilotage pour l'élaboration du schéma de dessertes de la LGV Est Européenne seconde phase s'est réuni le 8 juillet 2014, à la préfecture de la région Alsace, sous la présidence de Stéphane Bouillon, préfet de la région Alsace, en présence de Barbara Dalibard, directrice générale de SNCF Voyages.

La seconde phase de la LGV Est, entre Baudrecourt (Moselle) et Vendenheim (Bas-Rhin), est en cours de réalisation. Sa mise en service commerciale est prévue au printemps 2016.

Le ministre délégué chargé des transports, de la mer et de la pêche a confié, fin 2013, au préfet de la région Alsace la mission de définir le nouveau schéma de dessertes des TGV qui sera mis en place en 2016.

Suite au premier comité de pilotage du 8 novembre 2013, ayant permis aux collectivités concernées d'exprimer leurs attentes, plusieurs comités techniques et réunions spécifiques, présidés par Benoît Weymuller, ingénieur général membre du Conseil général de l'environnement et du développement durable auprès du Ministre chargé des Transports, ont permis de dégager un large consensus concernant ces dessertes.

Le Ministre se verra remettre les propositions suivantes de re-définition des dessertes de la LGV Est Européenne.

Les liaisons TGV entre Paris et Francfort seront renforcées, au nombre de 6 A/R au lieu de 5 actuellement (4 par Forbach et Sarrebruck et 2 par Strasbourg).

La liaison Strasbourg-Luxembourg-Bruxelles sera effectuée par 2 A/R TGV Strasbourg – Luxembourg (prolongés vers le Sud) avec arrêt à Metz et Thionville. La correspondance sera assurée dans de bonnes conditions à Luxembourg pour Bruxelles, l'offre étant cadencée entre les deux villes.

Saverne, Sarrebourg et Lunéville conserveront 1 A/R direct pour Paris et bénéficieront de plus de trajets en correspondance à Strasbourg, Nancy ou Metz. Ces liaisons feront l'objet de réflexions afin de les optimiser.

La création de nouvelles dessertes en TGV est déterminée après étude par SNCF de la demande actuelle, du potentiel commercial et des capacités du réseau. D'autre part, la programmation de l'ensemble des trains circulant en 2016 sera affinée dans les prochains mois par RFF, gestionnaire de l'infrastructure. Certaines options envisagées sont encore à l'étude, ainsi par exemple les liaisons TGV directes entre Strasbourg et Bruxelles avec arrêt à Lorraine TGV, Champagne-Ardenne TGV, Roissy CDG et Lille.

Enfin, les liaisons « inter-secteurs » permettant notamment de relier l'Alsace avec l'Ouest, le Sud-Ouest et le Sud-Est pourront faire l'objet d'adaptations en fonction de la réalité des besoins constatés.

Il est également recommandé de reconduire l'organisation de suivi partenarial et régulier de la ligne, au travers de l'observatoire économique et technique de la LGV Est Européenne et du Comité de Suivi présidé par le Préfet de la Lorraine.